



2000

**Produit de protection du bois.
Microémulsion (ME) concentrée à diluer**

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide	Traitement Préventif – Classe d'emploi 3 Traitement Préventif temporaire – Sciages frais	Industriel	Bois de construction : - Menuiseries (fenêtres, etc.), - Bardages, etc. Bois de palettes Bois d'ameublement Bois massif Matériaux à base de bois

Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME) concentrée
Aspect : liquide
Densité (20°C) : 1000 kg/m³
pH : neutre
Point éclair : >99°C (inflammable)
Sans odeur
Matières actives :
- Propiconazole
- Tébuconazole
- IPBC

Efficacité

Efficacité fongicide

- 1) Efficace contre : - les basidiomycètes (pourritures/moisissures cubiques (brunes))
(e.g. Coniophora puteana, Gloeophyllum trabeum, Poria placenta)

 *en traitement préventif des bois de construction*

Les performances d'efficacité ont été établies suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 3 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive : EN113 contre les basidiomycètes.

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué AXIL 2000.

- 2) Efficace contre : - les champignons de bleuissement de bois frais,
- les moisissures,
en traitement préventif temporaire des sciages frais.

La durée de protection, sous-jacent à un séchage continu et sans ré-humification, n'excède pas 6 mois.
Produit non curatif

Les performances de l'AXIL 2000 ont été établies à partir de l'essai normalisé d'efficacité fongicide des produits de protection temporaire des sciages frais : XPCEN/TS15082 (essai de champ).



Mise à jour : Décembre 2017

Application

Traitement Préventif – Classe d'emploi 3 : Le traitement s'effectue par application de surface (pulvérisation automatisée, flow coating (déluage))

Traitement Préventif temporaire – Sciages frais : Le traitement s'effectue par application de surface (trempage court)

L'effet du traitement est immédiat et optimal dès l'étape de fixation

L'aspect du bois n'est pas altéré par le traitement avec le produit AXIL 2000

AXIL 2000 est compatible avec tous les types de finitions

Bien mélanger le produit avant application

Préparation du produit prêt à l'emploi

Type de traitement	Consommation en AXIL 2000
Traitement Préventif – Classe d'emploi 3	10L AXIL 2000 + 90L d'eau = 100L de prêt à l'emploi (dilution 10% dans l'eau) 120g/m ² de produit prêt à l'emploi (15 L/m ³)
Traitement Préventif temporaire – Sciages frais	5L AXIL 2000 + 95L d'eau = 100L de prêt à l'emploi (dilution 5% dans l'eau)

Le produit prêt à l'emploi est préparé par dilution dans l'eau sous agitation douce.

AXIL 2000 est miscible en toute proportion avec l'eau et facilement homogénéisable.

La concentration du produit prêt à l'emploi peut être contrôlée à l'aide d'un réfractomètre. N'hésitez pas à contacter notre service technique et commercial pour obtenir ces valeurs.

Précautions d'emploi

Le bois gelé ne peut pas être traité.

Traitement interdit sur le bois qui est en contact avec des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Traitement Préventif – Classe d'emploi 3 :

Les pièces en bois à traiter doivent avoir un taux d'humidité < 25 %.

Pour un usage extérieur, le bois traité de classe 3 doit être revêtu d'une couche de protection.

Un test préliminaire doit être réalisé pour le traitement de bois exotique ou riche en tanin.

Traitement Préventif temporaire – Sciages frais :

Pour que le traitement soit efficace, les sciages doivent provenir de grumes saines, donc abattues depuis 48h au maximum, ou protégées.

AXIL 2000 doit atteindre la totalité de la surface des débits. Cela implique que les débits doivent être débarrassés de leur écorce, du liber et de sciure et que le bois doit être disposé de façon à permettre à l'AXIL 2000 d'atteindre toutes les surfaces à traiter.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement préventif : 120 g/m² soit environ 15L/m³

Les consommations de l'AXIL 2000 sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

Fixation : 4 h après égouttage, sous abri, dans un environnement étanche.

Le bois traité doit être égoutté au-dessus d'un bac de trempage qui récolte le liquide. Le bois traité est considéré comme égoutté dès que le bois ne coule plus.

Temps de séchage : de 24 à 48 h, en atmosphère ventilée, dans des conditions normales (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Après traitement, le bois doit être systématiquement entreposé à l'abri du mauvais temps pour au moins 24 heures et ne peut pas être exposé aux mauvaises conditions météorologiques jusqu'à ce qu'il ait atteint le taux d'humidité nécessaire pour être utilisé.

Traitement Préventif temporaire – Sciages frais :

Les débits mis à sécher sur parc ne doivent pas subir de ré-humidification pendant cette période.

Les piles de bois doivent être surélevées par des supports appropriées et saines et alignés, si possible, perpendiculairement à la direction des vents dominants.

Les bois doivent être séchés sur des baguettes de bois sain et sec traités préalablement contre les champignons et d'une section correspondant à l'épaisseur des débits, afin de permettre la circulation de l'air entre les lits.

Le séchage bois sur bois n'est pas recommandé.

Le parterre du parc de stockage doit être drainant de façon à éviter la stagnation d'eau, favorable au développement de champignons.

Mise à jour : Décembre 2017

Classification-Etiquetage

Pictogramme : GHS07 et GHS09

Mention d'avertissement : Attention

H317: Peut provoquer une allergie cutanée

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection (coverall imperméable)

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations régionales, nationales en vigueur.

Sécurité des utilisateurs

Lire les informations contenues dans la fiche de données de sécurité.

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Voir aussi les conseils de prudence dans le cadre de la classification et l'étiquetage du produit.

Manipulation :

À tout moment, respecter les normes d'hygiène adéquates. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter d'inhaler vapeurs et brouillards. Ne rien manger, ne rien boire et ne pas fumer en travaillant.

Un équipement de protection individuelle (EPI) approprié est nécessaire (gants, combinaison imperméable).

Le type d'EPI à utiliser est précisé ci-après. Tout contact avec la peau doit être évité en raison du potentiel allergénique du produit sur la peau.

Équipement de protection individuelle :

Peau et corps : Le personnel doit porter des combinaisons imperméables qui assurent un niveau de protection élevé contre de fortes contaminations en étant résistants à la pénétration du produit biocide à travers la matière qui compose la salopette, et doit porter des chaussures ou bottes très résistantes. Changez de vêtement de travail tous les jours.

Mains : Pour une manipulation prolongée ou répétée, utiliser le type de gants suivant : latex, néoprène, nitrile. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de peau exposées mais ne doivent pas être appliquées après exposition. L'utilisateur doit s'assurer que le type de gants choisi au final pour manipuler le produit est le plus approprié et tient compte des conditions particulières d'utilisation telles que décrites dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Stockage

Conserver le récipient original dûment fermé dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité, dans des conditions de température normales (à l'abri du gel).

Veiller à une ventilation adéquate du lieu de stockage.

Éviter tout contact avec des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux.

Durée de vie du produit dans des conditions de stockage normales : 2 ans

Environnement

Vider complètement le(s) conteneur(s).

Les résidus du produit, les eaux de lavage, l'emballage et tous autres déchets liés au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets ; ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Éliminer les emballages/conteneurs vides dans un incinérateur agréé pour produits chimiques par les autorités compétentes.

Durant toute la période de stockage, il est nécessaire de veiller à ce qu'aucun composant du produit n'entre en contact avec le sol ou l'eau.

Ne pas jeter les résidus dans les canalisations ni les cours d'eau.

À titre de précaution, les procédures d'application et le stockage de bois fraîchement traité dans des sites industriels et menuiseries doivent s'effectuer dans une zone délimitée :

- située sur une surface dure imperméable,
- avec système d'endiguement pour prévenir le ruissellement et
- avec système de récupération en cas de fuite

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

Mise à jour : Décembre 2017